

## 4 Économie

# Atelier de redynamisation du cadre institutionnel et réglementaire de l'Habitat

## Comment améliorer les textes et lois qui régissent le secteur ?

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LE ministère de l'Urbanisme et du Logement a organisé, le 29 décembre 2015, à Libreville, un atelier consacré à la redynamisation du cadre institutionnel et réglementaire de l'habitat. Cette rencontre, qui fait suite aux recommandations du forum sur le foncier, tenu en juillet 2011, visait, entre autres, à identifier les incohérences et dysfonctionnements constatés dans le secteur, et à apporter les réponses idoines aux différents manquements, tout en pour-

suivant la révision des réformes du cadre institutionnel et réglementaire du secteur. Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général du ministère de l'Urbanisme et du Logement, Daniel Tchibinda, a invité l'ensemble des participants à contribuer de manière efficace à l'amélioration des textes et lois qui régissent le fonctionnement des différents services et administrations sous tutelle, en vue d'atteindre efficacement les objectifs assignés par le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE). Par la suite, cinq groupes se sont constitués pour différents travaux en ateliers. Le groupe

1 avait en charge l'examen en profondeur de la loi 7/2012 fixant les règles générales d'urbanisme en République gabonaise, en vue d'y apporter des modifications, si nécessaire.

Le groupe 2 avait pour mission de réfléchir à la nécessité de mettre sur pied une brigade spéciale de l'urbanisme et de la construction au sein de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre. L'équipe 3 s'est penchée sur le décret portant statuts de l'Institut national de la cartographie. La quatrième a revisité le décret 1496/2011 portant attributions et organisation de

l'ex-ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Ecologie et du Développement durable.

**RECOMMANDATIONS.** Après ces travaux, les participants ont formulé plusieurs recommandations. S'agissant de la loi fixant les règles générales de l'urbanisme dans notre pays, les experts ont préconisé la définition de nouveaux outils de planification urbaine. Concernant la création de la Brigade spéciale de l'urbanisme et de la construction, ils pensent que celle-ci doit être érigée en établissement public, en y intégrant le service Constat des infractions.

Ce nouveau service aura, entre

autres, pour compétences, le contrôle de la conformité des constructions. Pour y parvenir, il faudra élaborer un code de l'Urbanisme et de la Construction.

Se prononçant sur les deux décrets portant statuts de l'Institut national de la cartographie et de l'École nationale du cadastre et des sciences géographiques, les experts préconisent tout simplement une restructuration en profondeur. La restructuration de l'organisation et du fonctionnement de l'École du cadastre se traduit désormais par la mise en place d'un conseil d'administration, d'une direction générale, d'un conseil

d'établissement, d'un conseil scientifique, d'un conseil de département et d'une agence comptable.

Pour ce qui est du décret portant attributions et organisation du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme, la commission recommande tout simplement l'institutionnalisation d'une rencontre annuelle pour débattre des questions d'intérêts du ministère, et de poursuivre les réformes déjà engagées au sein de la commission des textes et litiges. Enfin, les participants recommandent l'affectation des agents du ministère, en fonction de leur profil, dans les différentes directions générales.

## Présidence de la République/Direction générale du protocole et des cérémonies

### Cérémonies de présentation des vœux au président de la République

Programme des cérémonies de présentation des vœux à son Excellence, M. le président de la République, et la première dame

#### Mardi 05 janvier 2016

Lieu de la cérémonie : salle d'apparat du 2e étage

08h45-09h45

Accueil : Les membres du corps diplomatique accrédités au Gabon. Y assisteront :

-M. Emmanuel Isoze Ngonde, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'intégration régionale et certains responsables du ministère des affaires étrangères, 210 personnalités attendues

10h00: Début de la cérémonie

Hymne national

10h10: Allocution : Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Maroc, son Excellence Ali Bojji, Doyen du corps diplomatique

10h20: Allocution de S.E. Ali Bongo Ondimba, président de la République

10h30 : Fin de la cérémonie.

#### Après-midi

Les membres du gouvernement et l'administration centrale, le gouvernorat de l'Estuaire, le Sénat, l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle, le Corps judiciaire, le Conseil national de la communication (CNC), le Conseil économique et social (CES), les mairies, les confessions religieuses, les confédérations syndicales des travailleurs, la confédération patronale gabonaise, les personnels des forces de défense, de sécurité et des services rattachés, les organes de presse audiovisuelle et écrite, les personnels de la présidence de la république et des services rattachés.

Lieu de la cérémonie : salle des banquets

Heures 13h15-14h45

Accueil : -Les membres du gouvernement et leurs conjoints ;

-les responsables de l'administration centrale ;

-le gouvernorat de l'Estuaire

-le Sénat

-L'assemblée Nationale

-la Cour Constitutionnelle

-le corps judiciaire ;

-le conseil national de la communication

-le conseil économique et social

-les commissions indépendantes

-les mairies des communes de Libreville, Owendo et Akanda ;

-les confessions religieuses ;

-les confédérations syndicales des travailleurs ;

-la confédération patronale gabonaise ;

-les personnels des forces de défense, de sécurité et des services rattachés ;

-les organes de presse audiovisuelle et écrite ( publics et privés) ;

-les personnels de la présidence de la République et des services rattachés.

Nombres de personnes attendues : 1500

15h00 : Début de la cérémonie

Hymne national

15h10 : Les membres du Gouvernement et Ministres du gouvernement, leurs conjoints, les secrétaires généraux, les inspecteurs généraux, les directeurs de cabinets, les directeurs généraux, le gouvernorat de l'Estuaire.

Allocution du Pr Daniel Ona Ondo, Premier ministre, chef du Gouvernement

15h15 : Le Sénat

Allocution de Mme Lucie Milebou Aubusson épouse Mbousou, Président du Sénat.

15h20 : L'Assemblée Nationale

Allocution de M. Guy Nzouba-Ndama, président de l'Assemblée Nationale.

15h25 : La Cour Constitutionnelle

Allocution de Mme Marie Madeleine Mborantsuo, Président de la Cour Constitutionnelle

15h30 : Le Corps judiciaire

-Cour des Comptes

-Cour de Cassation

-Conseil d'Etat

-Cour d'Appel

-Cour de Sûreté de l'Etat

Allocution de M. Honoré Moundounga, Premier Président de la Cour de Cassation, Représentant le Corps Judiciaire

15h35 : Le Conseil National de la Communication

Allocution de M. Jean François Ndongou, Président du Conseil National de la Communication

15h40 : Le Conseil Économique et Social

Allocution du président par intérim du Conseil Économique et Social

15h45 : Les Maires des Communes de Libreville, Owendo, Akanda et Les Chefs de Quartiers

Allocution de Mme Rose Christiane Ossouka Raponda, Maire de la Commune de Libreville

15h50 : Les Confessions Religieuses

Allocution de Mgr Basile Mve Engone, Archevêque de Libreville, représentant les confessions Religieuses

15h55 : Les Confédérations syndicales des Travailleurs

Allocution de M. le Représentant des Confédérations syndicales.

16h00 : La Confédération Patronale Gabonaise.

Allocution de Jean Bernard Boumah, président par intérim de la CPG, Représentant la Confédération Patronale Gabonaise.

16H05 à 16h40 : Les personnels des Forces de Défense, de Sécurité et des Services rattachés

Allocutions du Général de Corps d'Armée Auguste Roger Bibaye Itandas, Chef d'Etat-major Général des forces Armées gabonaises, suivi de celle du Général de Corps d'Armée, Jean Ekoua, Commandant en Chef de la Gendarmerie Nationale, du Général d'Armée Grégoire Kouna, Commandant en Chef de la Garde Républicaine et du Général de Brigade, Jean-Clotaire Thierry Oye Nzue, Commandant en Chef des Forces de Polices Nationales.

16h25 : Les Organes de presse audiovisuelle et écrite (publics et privés)

Allocution de M. le représentant de la presse audiovisuelle et écrite.

16h30 : Les personnels de la présidence de la République et des Services rattachés

Allocution de M. Etienne Massard Kabinda Makaga, secrétaire général de la présidence de la République.

16h35 : Allocution de S.E. Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat.

16h40 : Hymne National

Fin des cérémonies de présentation des vœux.

Fait à Libreville, le 29 décembre 2015

Le Conseiller spécial du président de la République, Chargé des questions de Défense, de Sécurité et du Protocole d'Etat.

Général d'Armée Ibaba Alioune.

C H A N G E S	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 29/12/2015	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	30/12/2015	4684,48
		USD	1,0926	1USD =	600,363	1 USD	636,901	DOW JONES	30/12/2015	
		CAD	1,5171	1CAD =	432,376	1 CAD	455,647	17720,98		
		JPY	131,6600	1JPY =	4,982	100 JPY	518,089			
		GBP	0,07380	1GBP =	888,843	1 GBP	925,808			
		CHF	1,0814	1CHF =	606,581	100 CHF	63 507,87			
		ZAR	16,8847	1ZAR =	38,849	100 ZAR	4 039,85			
		MAD	10,8143	1MAD =	60,656	1MAD	63,08			
		CNY	7,0910	1CNY =	92,506	1CNY	95,28			

  

BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
30 Decembre 2015: 36,95		

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>